

SYNDICALISME

lille

44^e congrès

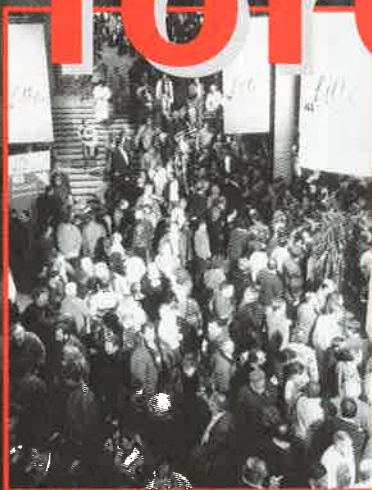
| n°2724 |

18 décembre 1995

La cohésion fait la force

- Nouvelles de presse (p.2)
- Éditorial: rassemblés pour agir (p.3)
- Interventions sur le rapport d'activité (p.4)
- Le congrès au quotidien (p.5 à 7)
- La réponse de Nicole Notat, le vote du quitus, la réforme de la Cnas et le débat sur les statuts (p.8 et 9)
- Missions et fonctions du syndicalisme confédéré, l'enjeu de la démocratie, le syndicalisme face au défi de la mondialisation (p.10 à 11)
- Les interventions des invités internationaux (p.12 et 13)
- Le nouveau Bureau national et la Commission exécutive (p.14 et 15)
- Hommage aux partants (p.16)

Photos Christian Avril



CFDT

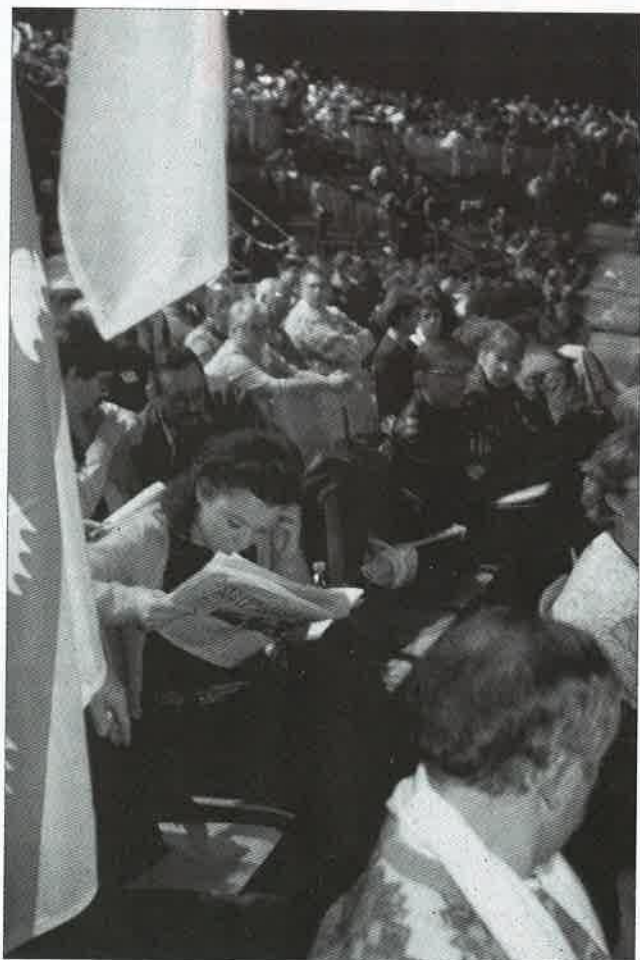
Éditions fédérales
cette édition s'appuie
sur des pages spéciales
pour les fédérations:
Fep, Interco,
PSTE (4 pages),
Banque, FCE (8 pages).

■ le 44^e congrès dans la presse

Bigre ! Tout juste réélue secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat préparerait-elle déjà une reconversion dans le journalisme ? Lundi 14 décembre, celle que le quotidien économique a surnommé « la dame du faire » signe un article dans *les Échos*. Inversion des rôles, cette fois, c'est elle qui pose les questions. Et son "interviewé" n'est autre qu'Ernest-Antoine Seillière, président du Medef. « Brève rencontre mais dialogue percutant » au cours duquel la secrétaire générale "asticote" le patron des patrons sur la place du contractuel et la manière dont le CNPF nouvelle formule envisage d'y prendre sa place. Pour réussir « un dialogue constructif », le n°1 du Medef pose trois conditions : « Si l'Etat facilite au lieu de décider, si les syndicats sont forts et crédibles

et si les entrepreneurs sont clairs dans leurs pensées et hardis. » La CFDT, pour sa part, sort-elle plus forte et plus crédible de son 44^e congrès ? La presse a d'abord salué dans son ensemble l'incontestable succès remporté par Nicole Notat sur le vote du rapport d'activité. « Avec 72,99 % des voix en faveur du quitus, elle a obtenu mercredi 9 décembre le meilleur score jamais réalisé au sein de la CFDT » commente *le Monde*. « Du jamais vu dans cette confédération : en 1985, Edmond Maire avait établi le précédent record au congrès de Bordeaux avec seulement 67 % de votes favorables », rappelle *Libération*. « Notat super-star » titre *la voix du Nord*, qui parle d'un score « historique ». Même écho, dans *l'Est Républicain*, pour qui la secrétaire générale a réussi « à tenir compte de la diversité des interventions du congrès », dans un discours « rassembleur mais sans concession pour ses opposants ». Pour *le Courrier picard*, « elle a prévenu avec détermination, "il ne peut y avoir deux CFDT", car l'organisation "en tendances" paralyse les structures ». *La Croix* souligne que « Nicole Notat a fort habilement mêlé une petite dose d'autocritique et un vigoureux appel à l'unité de l'organisation » et qu'elle a évoqué « un syndicalisme qui est une chance pour tous, parce que l'intérêt des uns n'est pas noyé dans l'intérêt de tous, parce que l'intérêt de tous n'est pas étouffé par l'intérêt de quelques-uns ». Au-delà du vote du quitus et de la réponse de Nicole Notat, que retient la presse

du congrès de Lille ? Sur les chantiers à venir, ce sont les retraites qui polarisent l'attention des journalistes. « La CFDT prête à une réforme des régimes spéciaux de retraite », titre *la Tribune*. « L'ouverture de ce chantier difficile a, pour la CFDT, une justification précise : sauver la répartition pour barrer la route aux assurances privées. » *Le Parisien* estime la CFDT « prête pour la grande réforme des retraites : Il faut mettre en place des mécanismes plus justes », estime Jean-René Masson, ex-numéro deux de la confédération, en préconisant d'établir « un lien plus direct entre cotisations versées et retraites perçues ». Autre débat des résolutions retenu par les médias, l'exercice du droit de grève. « La CFDT souhaite ouvrir une réflexion sur l'exercice collectif du droit de grève, tant dans le secteur privé que dans le secteur public », relève *la Tribune*. Enfin, les relations entre la CFDT et la CGT ont largement alimenté les colonnes. La « raison » l'emporte dans *Libération* qui attribue aux 35 heures l'origine de cette nouvelle convergence. Scepticisme dans *la Tribune*, pour qui il « reste à savoir si le rapprochement opéré ces dernières semaines résistera à l'épreuve des faits ». Certes poursuit Delphine Girard, « l'orientation récente de la CGT, tendant à abandonner une ligne purement protestataire pour privilégier un syndicalisme de propositions et de négociations, s'inscrit dans la perspective ouverte par Nicole Notat. Mais il faudra attendre le congrès de Strasbourg, en février, lorsque l'actuel secrétaire général Louis Viannet laissera sa place à Bernard Thibault, pour savoir si cette orientation est ou non confirmée ». Mais il s'agit là d'un autre congrès... Et ce n'est plus le nôtre. ■





Nicole Notat
Secrétaire
générale

Rassemblés pour agir

Ce 44^e congrès aura tenu ses promesses. Intense, riche, passionné, il a en fait été tout simplement utile. Il a permis d'édifier une CFDT plus forte, rassemblée autour d'un même projet, sur une pratique d'acteur social engagé. Elle a gagné en cohésion, celle qui naît de la reconnaissance et du dépassement de réalités et de cultures diverses. Elle peut maintenant renforcer encore cette cohésion, qui n'est pas donnée une fois pour toutes, mais est le fruit des volontés de tous et de leurs efforts convergents, constants.

Cet esprit imprégnera l'action du Bureau national nouvellement élu : il aura à cœur de représenter l'ensemble de la CFDT, toute la CFDT. C'est sa volonté, c'est sa responsabilité.

Plus encore qu'hier, ce congrès, un grand congrès, nous confère une place particulière dans le paysage social. Il nous donne des responsabilités. Il reste en effet tant de choses à faire, tant de nouvelles solidarités à construire,

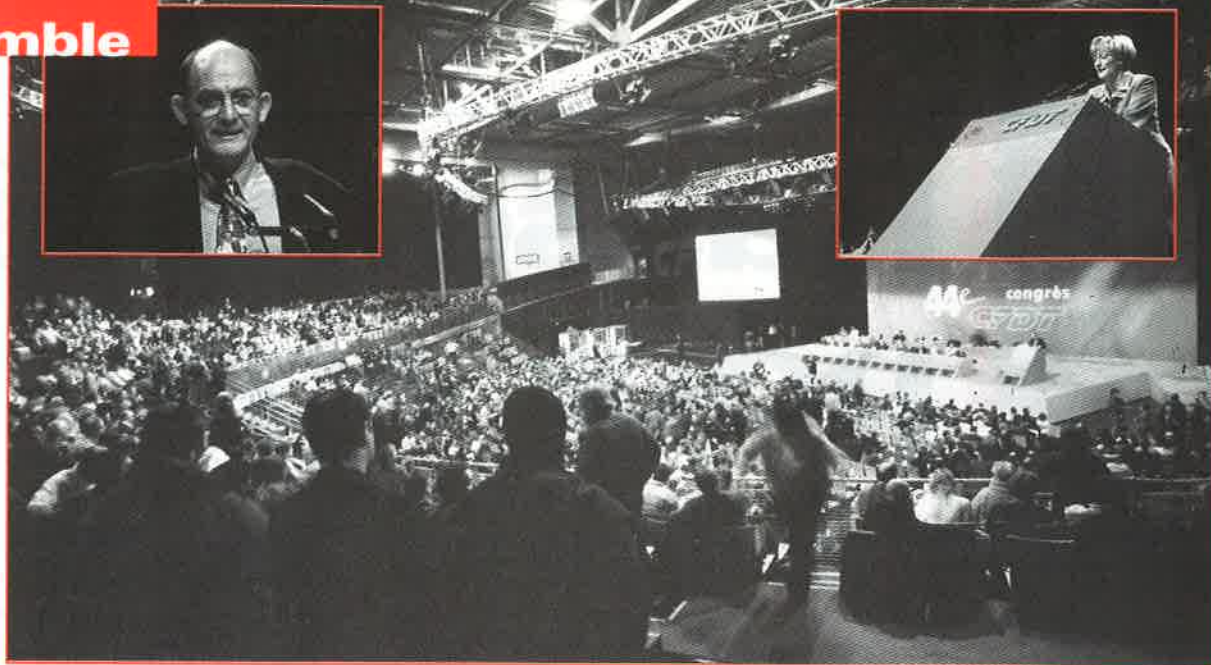
de salariés à convaincre, de défis à relever pour faire reculer l'injustice, les inégalités, la passivité. Il nous faut désormais savoir transformer les acquis de cette semaine de confrontations riches et fructueuses en atouts pour relever tous ces défis.

Rassemblés et tournés vers un même but, nous sommes ouverts et attentifs à ceux qui nous entourent, sans esprit hégémonique, sans tentation de repli ou d'égoïsme. Suffisamment assurés et légitimes pour parler à tous, sereinement et sans frilosité. Surtout, nous savons que nous avons besoin de ce dialogue. Il nous faut encore plus qu'hier lancer des passerelles, tisser des liens avec les autres organisations syndicales, avec nos partenaires associatifs.

Nous avons du pain sur la planche, nous tous, pour permettre à notre CFDT quasiment née avec le siècle, qui a bougé, grandi, mûri avec lui, d'entrer de plain-pied dans le prochain. ■

Transformer les acquis de cette semaine de confrontations riches et fructueuses en atouts pour faire reculer l'injustice, les inégalités, la passivité.





lille
44^e congrès
CFDT

Trois ans d'action largement débattue

Débat sur le rapport d'activité, "La CFDT, une force".

a

près la présentation du rapport d'activité par Nicole Notat (voir *Syndicalisme Hebdo* du 9 décembre), plus de 70 intervenants se sont succédés à la tribune. Interventions nombreuses, nourries, argumentées. Musclées aussi pour certaines, mais sans jamais atteindre l'outrance de ton que certains espéraient ou redoutaient. À défaut de toujours se comprendre, on s'est écouté. À défaut de se convaincre, on a cherché à s'entendre.

Les interventions ont porté sur tous les thèmes de l'action de la CFDT, mais deux ont dominé les échanges comme ils ont dominé les trois ans qui viennent de s'écouler: le fonctionnement démocratique et le type de syndicalisme que construit la CFDT.

Certains intervenants ont critiqué l'activité confédérale: novembre-décembre 95, réforme des fonds sociaux de l'Unedic, prises de positions lors des manifestations de chômeurs de l'hiver 97, critiques



de nombreuses interventions fustigeant la création de Tous Ensemble, qui remet en cause les règles de notre fonctionnement démocratique. Si cet aspect du débat était prévisible, il ne s'est heureusement pas limité à cela. S'appuyant sur leur pratique de terrain, de nombreux syndicats sont venus témoigner de leur activité, qu'il s'agisse du développement ou des négociations sur la réduction du temps de travail.

Les rapports avec la CGT, le lien entre développement et syndicalisme d'adhérent, celui entre réduction du temps de travail et action pour l'emploi ont constitué la trame de très nombreuses interventions. Au total, des militants à l'aise dans la CFDT, et fiers de leur organisation, de celle qu'ils bâtissent au quotidien, comme de celle qui s'exprime dans les médias par la bouche de la secrétaire générale. ■

déjà largement exprimées dans les tribunes libres de *Syndicalisme Hebdo*. À ces critiques ont répondu

Le Nord a conjugué efficacité et convivialité

pancartes CFDT à la main, sourire aux lèvres, les militants CFDT du Nord-Pas-de-Calais étaient au rendez-vous pour accueillir les participants dans les deux gares de Lille. Rude tâche que celle d'organiser un congrès de la taille de la CFDT. Dominique Sander, trésorier de l'union régionale, planchait dessus depuis dix-huit mois. Il n'était pas seul, heureusement : cent cinquante militants se sont mobilisés pour la prise en charge de tous les détails matériels. La secrétaire administrative de l'Uri, Marie-Odile Fierard, a déployé des trésors de patience pour répondre aux questions téléphoniques des uns et des autres à propos des conditions d'accueil. «*Pas facile, avoue-t-elle, de satisfaire les désirs de chacun.*»

Une des plus grosses difficultés a résidé dans l'hébergement des quelque 2 200 participants (dont 23 % de femmes). À Lille, les hôtels sont relativement chers et leur capacité d'accueil limitée. Les responsables ont cependant fait en sorte de loger les congressistes dans le périmètre le plus réduit possible. Les hôtels les moins bien desservis ont bénéficié de cars spéciaux de ramassage. Plan de la ville en poche, les participants se sont donc rendus sans encombre vers l'immense hall du Grand-Palais, une salle capable de recevoir près de 10 000 personnes.

Sérieux et joyeux

Le Zénith ouvrait officiellement ses portes à midi, mais des militants de la région se trouvaient déjà sur les lieux à huit heures du matin. D'autres, présents depuis la veille, commençaient à se familiariser avec les méandres de la gigantesque bâtisse. Bientôt, ce fut au tour de l'ensemble des participants de tester leurs capacités d'orientation. Dès leur arrivée, une troupe de clowns contribua à créer une



ambiance de fête : «*Certes, un congrès n'est pas un cirque, remarquera Pierre Gonnet, organisateur de l'animation avec Eric Fritsch. Mais il doit éviter un aspect trop lourd, trop statique. Il faut aussi s'y amuser durant les pauses.*» Tout au long des cinq jours, les participants ont ainsi pu se divertir au stand de l'AICE (inter-CE du Nord-Pas-de-Calais) : comédiens de rue et musiciens de cirque ont attiré, à chacune de leur prestations, de

véritables petits attroupements. Les produits régionaux et la bière ch'ti à la pression proposés dans cet espace aménagé en buvette ajoutaient encore à la bonne humeur générale.

Parmi les quarante-cinq autres stands présents dans le hall

d'accueil du congrès, il faut citer le Cybercafé, où l'on pouvait consulter le site Internet (cfdt.fr) mis à jour quotidiennement. Autre oasis de convivialité : la Macif, qui distribuait gracieusement à ses visiteurs des vide-poches artisanaux en faïence de Dèvres.

La chaleur des gens du Nord

Côté restauration, Dominique Sander avait lancé un appel d'offres auprès de trois traiteurs pour finalement retenir le meilleur... évidemment Lillois ! Dans une grande salle aménagée, celui-ci a servi 2 200 repas chaque midi avec à chaque menu une spécialité régionale différente. À table ou aux stands, les vieux routiers du syndicalisme côtoyaient de nouveaux délégués qui assistaient à leur premier congrès. Comme Fernand Sensée et Yvon Missue, des Métaux de Lille et de Dunkerque. Ces deux-là ont exprimé leur satisfaction de l'atmosphère décontractée : « C'est sans doute la région qui vaut ça », a remarqué le second. *Les gens du Nord sont vraiment chaleureux.* Enthousiasme de deux militants qui ont découvert leur organisation "grandeur nature". « J'apprends beaucoup de choses ici », témoignait Fernand Sensée. *Je vois que les discours de la base, les réalités du terrain sont pris en*

compte au niveau confédéral, que les problèmes de chaque fédération sont pris en charge et répercutés au niveau général. »

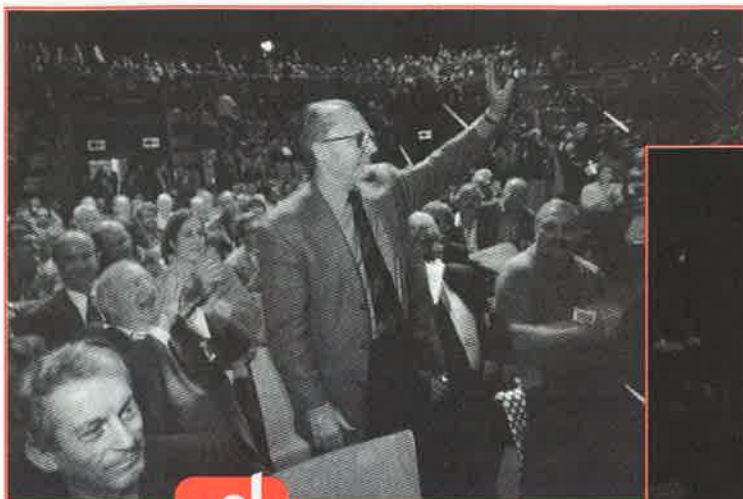
Un accueil réussi, une confrontation positive entre les militants : À Lille, les syndicalistes bénévoles n'ont pas œuvré en vain au bon déroulement du congrès. Parmi les images marquantes, on gardera en mémoire celle de la clôture des travaux, ponctuée par les cuivres du carnaval de Dunkerque. Des tribunes aux gradins, on esquisse alors quelques pas d'une farandole qui scella le caractère solidaire de ce congrès. ■

Le congrès, côté studio

Il n'aura pas fallu moins de cinq réalisateurs pour préparer les productions audiovisuelles du congrès. Sur place, une équipe de neuf personnes, dont cinq dans le car régie, ont travaillé de 7h du matin à 9h du soir à régler images, cadrages et problèmes techniques.



Ils sont venus nous voir



d

e nombreux invités ont fait le déplacement à Lille. Parmi eux, Jacques Delors, venu en ami, et de nombreux anciens de la CFDT, dont Edmond Maire, Marcel Gonin et Albert Mercier. D'autres organisations syndicales avaient également dépêché des responsables: la CGT, dont la délégation était emmenée par Bernard Thi-



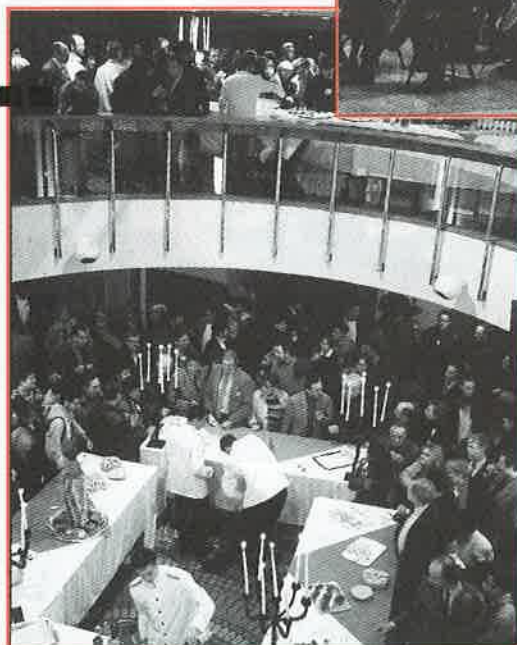
bault, l'Unsa, la CFE-CGC, l'Unef-ID. On notait également la présence de syndicalistes des Dom-Tom proches de la CFDT. De nombreux organismes, institu-

tions et associations, dont la Fnars et le Coorace, avaient également fait le voyage pour saluer ce 44^e congrès. ■

Nous, nous sommes allés écouter..

S

oirée classique organisée par l'Espace Belleville à l'auditorium du Nouveau Siècle, le mardi 8 à 20 heures. Le célèbre orchestre de Lille était placé sous la direction de Vincent Barthe. Avec la participation remarquée de la violoncelliste Anne Gastinel. ■



Une approbation massive

La réponse aux interventions
et le vote sur le rapport d'activité

Après s'être félicitée de la qualité des interventions « *qui traduisent la richesse des expériences construites et réfléchies* », Nicole Notat a commencé par confirmer l'engagement de la CFDT sur la réforme de la Sécurité sociale, la réduction du temps de travail et pour les dépenses actives de l'Unedic. Cette poursuite des priorités revendicatives s'éclaire par la réaffirmation d'un type de syndicalisme ancré dans l'histoire de l'organisation, « *d'une conception du syndicalisme indissociable du rôle que nous voulons voir reconnu à l'acteur syndical et à son intervention* ». Un corps intermédiaire indispensable à la démocratie, capable « *de faire vivre le conflit des logiques dans la confrontation aux autres acteurs de la société* », d'articuler les différentes fonctions du syndicalisme, « *la protestation avec les propositions, les propositions avec la*

cohérence, la cohérence avec l'efficacité, l'efficacité avec la solidarité ».

Sur la démocratie interne, on ne peut prétendre être une organisation de masse sans accepter la diversité des réalités et des cultures, et la démocratie est toujours à améliorer. « *La CFDT est pluraliste. Mais ces différences, nous n'entendons pas les figer, mieux, nous ne voulons pas les cultiver.* » Et de conclure : « *Durant ces trois années, nous avons été bousculés, nous nous sommes bousculés aussi. Au total, nous en avons tiré profit. Engrangeons ensemble les fruits de notre action collective passée, donnons-nous les moyens d'être demain encore plus forts et rassemblés.* » ■

Le rapport d'activité a été adopté : inscrits 27 157 ; votants 26 521 ; exprimés 26 156 ; pour 19 091, soit 72,99 % ; contre 7 065, soit 27,01 %.

L'intégralité de la réponse de Nicole Notat sera publiée dans *Syndicalisme Hebdo* N°2725 du 29 décembre.



L'innovation validée

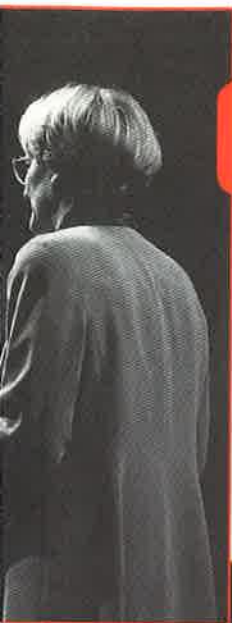
Débat sur la réforme de la Cnas

Originale dans le paysage syndical français, la Cnas (Caisse nationale d'action syndicale) a fait l'objet d'une résolution pour un projet de réforme qui, selon le rapporteur Michel Jalmain, «*doit répondre de façon efficace à une politique syndicale qui bouge*». Parmi les principales propositions : une revalorisation de la prestation grève, la promotion de nouvelles actions (campagnes de

sensibilisation, lobbying...), une offre de nouveaux services aux adhérents et une syndicalisation renforcée par la défense de plus de "rétro-adhérents".

Quatre amendements étaient en débat. Le premier demandait de réduire le délai de carence de deux à un jour pour le versement d'une prestation grève réduite de 100 F à 75 F par jour. Il a été rejeté à 76,86 % des votes. Le second,

repoussé à 71,02 %, contestait le financement de nouvelles actions. Le troisième visait à réduire de douze à six mois le paiement des cotisations des rétro-adhérents (rejeté à 63,16 %) et le quatrième envisageait de limiter les prérogatives du CNC pour la gestion de la Cnas au profit du congrès. Ce dernier a été repoussée à 71,54 %. La résolution a été adoptée par 75,67 % des mandats. ■



Une volonté de continuité

Débat sur les demandes de modifications statutaires

Sept amendements avaient été déposés. L'un d'eux, portant sur la désignation des représentants dans les institutions extérieures a été retiré. Un amendement visait à modifier l'article 12 des statuts. Soutenu par le rapporteur, il a été adopté à 94,03 % des mandats. Le nouvel article 12 est ainsi modifié : "Il [le congrès] entend le rapport d'activité du Bureau national, en débat, et se prononce sur ce rapport lors d'un vote spécifique qui intervient avant l'examen du ou des textes d'orientation."

Les cinq autres amendements ont été rejetés. L'un d'eux portait sur la création d'une Union confédérale des chômeurs et précaires. Le syndicat qui l'a combattu argumentait que

si tout le monde est d'accord pour faire de l'action en direction des chômeurs et de la lutte contre la précarité une priorité, la création d'une union confédérale n'est pas la bonne réponse à une vraie question. Cet amendement a été rejeté par 75,83 % des mandats.

Un autre amendement portait sur la présentation des candidats au Bureau national. Le syndicat déposant proposait de substituer à l'actuelle présentation, issue d'un vote de classement du Conseil national, une présentation alphabétique des candidats. Le congrès, par 73,21 % des mandats, a considéré que l'actuel vote de classement est utile, puisqu'il donne des indications claires au congrès.

L'amendement du Syndicat des cheminots de Metz voulait que soient soumises au vote du congrès toutes les candidatures au titre de la troisième catégorie du Bureau national, actuellement présentées par le BN sortant. Proposition rejetée à 72,90 % par le congrès. L'amendement qui traitait des modalités de vote pour l'élection du BN a été rejeté par 75,79 % des mandats, ces dispositions relevant du règlement intérieur plus que des statuts. Enfin, le dernier amendement portait sur l'obligation de consultation des syndicats «*avant les décisions confédérales importantes, notamment la signature d'accords interprofessionnels*». Cet amendement a été repoussé par 73,10 % des mandats. ■

Clarification et détermination

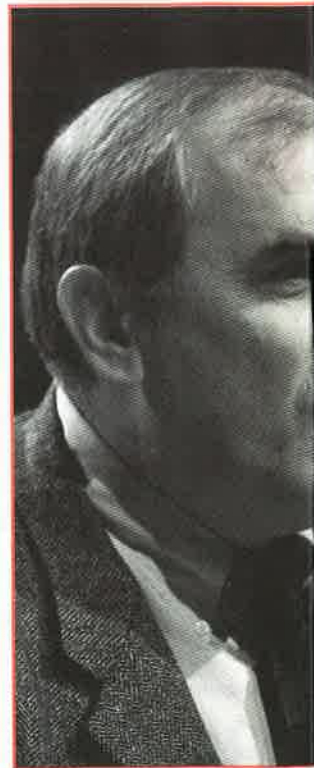
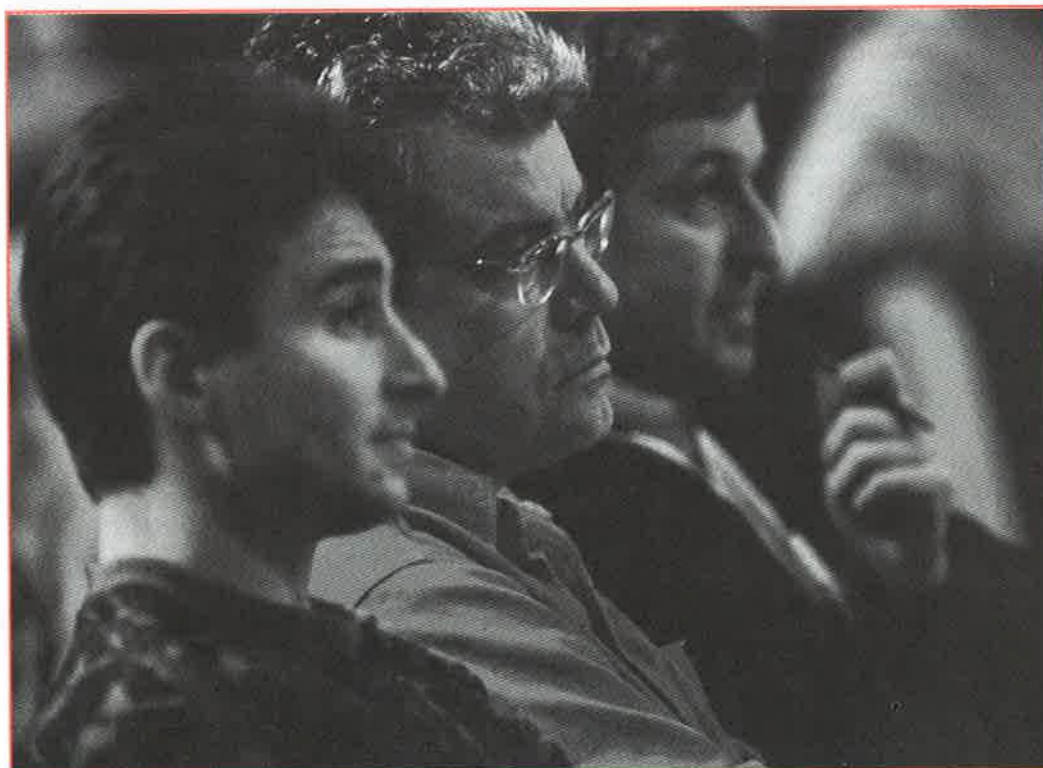
Débat sur les missions et fonctions
du syndicalisme confédéré



« Il s'agit de capitaliser les avancées et réflexions de ces trois dernières années et de prendre un engagement pour les trois prochaines », a déclaré Jean-René Masson dans sa présentation, en éclaircissant le concept de transformation sociale et en s'interrogeant sur les moyens de la produire. La CFDT veut « aller plus loin dans la construction de notre syndicalisme et dans l'élaboration d'un nouveau contrat social », agir pour « obtenir des résultats en dépassant les faux débats entre la loi et la négociation, entre le contractuel et le conflictuel ».

Le vote sur les quatre amendements en débat ont confirmé cette orientation. Celui du syndicat Santé-Sociaux du Calvados, qui voulait

supprimer la phrase sur la contribution de la CFDT à « l'intérêt général », a été rejeté à 77,27 %. L'amendement de l'Interco Val-de-Marne tendant à substituer les premiers accords Aubry au rappel des accords de Robien a été rejeté à 71,81 %. Sur le système de retraites, le syndicat P & T Côte-d'Or, qui demandait la suppression des articles précisant les axes d'une future évolution, a vu son amendement repoussé à 73,9 %. Celui de neuf syndicats de la Métallurgie région parisienne, souhaitant faire disparaître le passage concernant l'ouverture d'une réflexion sur l'exercice collectif de la grève, a été repoussé par 68,25 % des voix. La résolution a été approuvée par 74,47 % des mandats. ■



Enrichir le débat public et interne

Débat sur l'enjeu de la démocratie



Il est des hasards de calendrier heureux. Et Michel Caron n'a pu s'empêcher de souligner, en présentant jeudi 10 décembre la résolution, que ce même jour on célébrait le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Comment préserver la démocratie, « mise à mal par l'importance donnée aux sondages », parfois au détriment du suffrage ? Comment promouvoir le débat et la réflexion, quand, trop souvent, « les médias privilégient l'information instantanée » ? Et comment rénover le rôle de l'État afin qu'il remplisse pleinement ses missions ?

Parler de démocratie dans la CFDT, c'est aussi revenir à la source du syndicalisme d'adhérent, qui pratique le débat collectif et la fonction délibérative, qui fonctionne avec les règles qu'il s'est donné, excluant le fonctionnement en tendances. Sur cette question, Michel Caron a regretté qu'Interco Val-de-Marne ait retiré son amendement, empêchant ainsi le débat d'avoir lieu.

Avant d'adopter la résolution à 73,94 %, les congressistes ont rejeté les deux amendements maintenus. L'un portant sur l'analyse des dérives populistes (79,43 % contre), l'autre sur les missions du service public, repoussé par 73,66 % des voix. ■

La nouvelle dimension de l'action revendicative

Débat sur le syndicalisme face au défi de la mondialisation



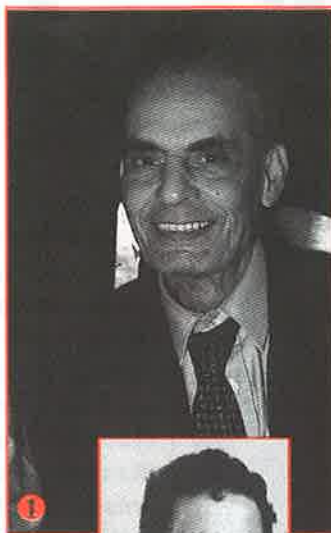
Comment, avec cette nouvelle donnée économique qu'est la mondialisation, le syndicalisme peut-il agir et infléchir le cours des choses ? Les organisations syndicales sont appelées à intervenir en termes nouveaux et à plus grande échelle : agir avec d'autres acteurs pour la reconnaissance des droits universels de l'Homme et des libertés démocratiques, construire de nouvelles régulations sociales internationales. Au plan européen,

s'ouvrent les perspectives d'une meilleure coordination des actions revendicatives et d'un renforcement des forces de négociation. Un premier amendement récusant l'idée de considérer la mondialisation comme une donnée de fait a été rejetée par 79,24 % des votes. Un second contestait que la mondialisation puisse être analysée comme une opportunité de croissance, estimant que la nature même du processus était incompa-

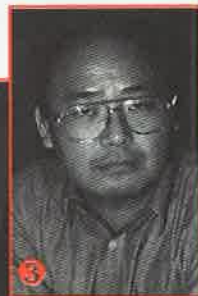
tible avec l'équité ou la solidarité. Cet amendement a été finalement retiré. Un troisième, rejeté à 75,12 %, estimait ne pas devoir débattre de la question d'une épargne salariale contrôlée syndicalement. Enfin, un autre proposant que les textes adoptés par les congrès et les instances de la CES soient des textes de référence a été intégré par 78,35 % des voix. La résolution a été adoptée par 83,6 % des mandats ■

Une forte présence

quelque cent dix représentants syndicaux du monde entier et responsables d'organisations internationales sont venus à Lille, un record pour un congrès confédéral national. Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES a été longuement applaudi. Il n'a pas été le seul, et en particulier Abdelmajid Sidi Saïd, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, qui a dû malheureusement écourter son séjour en France du fait de la gravité de la situation en Algérie. Pour la première fois, ont été invités des représentants de Colombie, de Moldavie du Kosovo et de Corée du sud. ■



Parmi les invités internationaux, ① Mahjoub Ben Seddik, secrétaire général de l'UMT (Maroc), ② Madia Diop, responsable de l'ORAF et secrétaire général de la CTNS (Sénégal). Pour la première fois, ③ Youngmo Yoon, secrétaire international du KCTU (Corée du Sud), ④ Gilberto Parejo, directeur du département de l'économie informelle de la CUT (Colombie) et ⑤ Hajrullah Gorani, président du BSPK (Kosovo), ⑥ Marcelo Borges Sereno, secrétaire national de la CUT (Brésil). ⑦ Nina Zghibarta, responsable du département international de la Fédération des syndicats moldaves.



Eddy Laurijssen (CISL) :

«Transformer les problèmes en opportunités»

«*a mondialisation n'a pas seulement frappé à notre porte mais l'a enfoncée.*» Eddy Laurijssen, secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a fustigé le modèle néolibéral de mondialisation. Et de rappeler que ceux qui s'y opposent sont directement visés et en particulier les syndicalistes. Il n'est pas question cependant de camper sur des positions «*défensives*». Le moment est propice «*pour transformer les problèmes en opportunités*». La crise asiatique a montré que le monde voulait «*un autre modèle de mondialisation*».



Le comité exécutif a récemment mis au point sa stratégie d'actions. À commencer par le renforcement de la «*campagne pour la reconnaissance du lien entre le commerce mondial et les droits fondamentaux des travailleurs*». L'objectif est de peser sur les prochaines négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et de

renforcer le fonctionnement de l'Organisation internationale du travail (OIT). Parmi les propositions d'action de la CISL figurent également la réforme du système monétaire international et des politiques des institutions financières. ■



internationale

Emillio Gabaglio (CES) :

« Franchir une nouvelle étape »

Le passage à la monnaie unique et l'élargissement vont modifier en profondeur la construction européenne, d'après Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). Le modèle social européen doit faire face à des attaques multiples, et *« à l'approche socialement destructrice de la dérégulation, nous opposons une stratégie de rérégulation et des réformes négociées »*.

Alors qu'elle fête cette année son 25^e anniversaire, la CES doit accentuer sa représentativité par de nouvelles affiliations. D'ores et déjà, elle a *« gagné une capacité de négociation transnationale avec le patronat européen. Nous sommes des interlocuteurs incontournables des institutions de l'Union. Plus important encore, la CES concerne chaque jour davantage les délégués et les militants »*. Toutefois, l'intro-



duction de l'euro va produire une accélération des réformes *« qui exigera un changement de vitesse de notre part »*. D'où la nécessité *« de franchir une nouvelle étape »* en *« coordonnant nos revendications contractuelles – y compris salariales – et en améliorant nos capacités de mobilisations transnationales sur des objectifs communs tels que la RTT »*. ■

Kari Tapiola (BIT) :

« Un pilier indispensable »

Pour Kari Tapiola, directeur adjoint du Bureau international du travail (BIT), *« l'existence de syndicats forts et indépendants constitue un pilier indispensable »* faisant pression en faveur d'une *« plus grande équité sociale »* dans le processus de la mondialisation. Il est donc essentiel de veiller à la répartition équitable du travail dans un système qui crée *« à la fois des gagnants et des perdants »*. Cela va de pair avec le respect des normes fondamentales du travail. Kari Tapiola a souli-

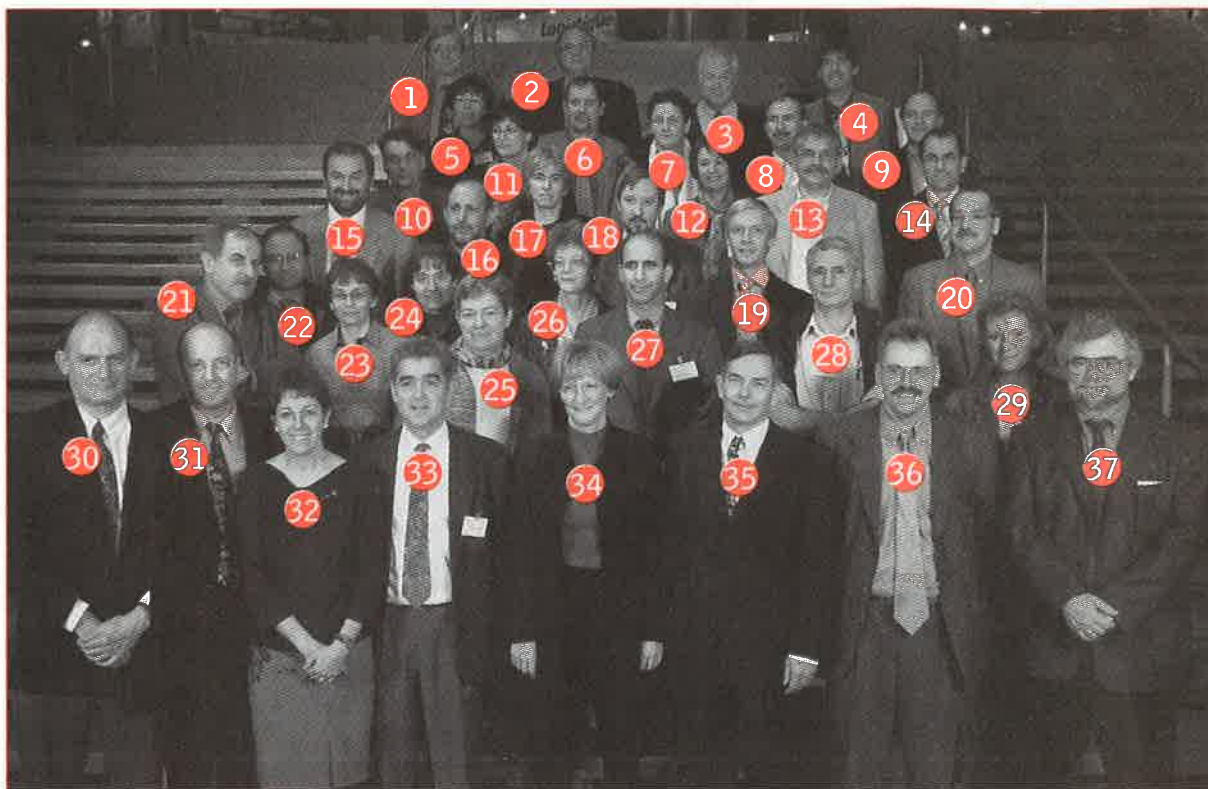
gné la *« contribution majeure »* de la déclaration de l'OIT lors de la dernière conférence de l'organisation. Les 174 Etats membres *« par leur libre adhésion, même s'ils n'ont pas ratifié les sept conventions sur les droits fondamentaux, ont accepté d'en mettre en œuvre les principes qui ont une valeur constitutionnelle. Il s'agit d'une approche promotionnelle et pratique »* qui devrait être relayée par les partenaires sociaux et les institutions internationales. ■



Parmi les messages du monde

de nombreux messages des délégués étrangers sont parvenus à Lille. À noter le salut fraternel de la Centrale unitaire des travailleurs de Colombie (CUT), qui rappelle le massacre et la disparition de plus de 3 000 syndicalistes membres de l'organisation. La CUT milite pour la paix, sachant que celle-ci *« n'est pas possible sans justice sociale »*. Parmi les messages des Européens, citons celui du président de la FGTB et, pour l'Europe centrale, ceux de l'Union des travailleurs de Lituanie et de la Confédération slovène, du CMKOS (Confédération tchéco-morave des syndicats). Madia Diop, président de l'ORAF (organisation régionale de la CISL) et secrétaire général de la centrale du Sénégal, dans un message de cette dernière, a rendu hommage à l'action de la CFDT en Afrique. Hommage également de la part du président de l'UNCT (organisation de la République démocratique du Congo), qui voit poindre un espoir de paix pour son pays. ■

Le nouveau Bureau



1. Didier BRULÉ
 2. Jean VANOYE
 3. Jean-Paul GUTFREUND
 4. Gérard LOPEZ
 5. Raymonde PIECUCH
 6. Roger CAYZELLE
 7. Alain LEBOUTEILLER
 8. Jean-Paul LEDUC
 9. Robert BONNAND
 10. Jean-Louis TARDIVAUD
 11. Françoise LAREUR

12. Nicole LARDEUX
 13. Gaby BONNAND
 14. Alexis GUENEGO
 15. François CHÉRÈQUE
 16. François CID
 17. Danielle RIVED
 18. Philippe PERRAULT
 19. Philippe LEPEU
 20. Joseph MURGIA
 21. Jean-François TROGRIC

22. Alain GIL
 23. Marie-Pierre LIBOUTET
 24. Odile BEILLOUIN
 25. Maryvonne GUIAVARC'H
 26. Evelyne PUJO
 27. Jacques KHELIF
 28. Jean-Pierre LE VELLY
 29. Marie-Odile PAULET
 30. Jean-Marie TOULISSE
 31. Jean-Marie SPAETH

32. Annie THOMAS
 33. Michel JALMAIN
 34. Nicole NOTAT
 35. Michel CARON
 36. Jacky BONTEMES
 37. Rémi JOUAN

La nouvelle Commission exécutive

Le bureau national élu par le 44^e congrès s'est réuni le 10 décembre à Lille. Il a procédé à l'élection des membres de la Commission exécutive et à la répartition de leurs responsabilités.

Jacky Bontems : 37 voix.

Michel Caron : 36 voix.

Michel Jalmain : 37 voix.

Rémi Jouan : 36 voix.

Nicole Notat : 37 voix.

Jean-Marie Spaeth : 37 voix.

Annie Thomas : 37 voix.

Jean-Marie Toulisse : 37 voix.

Jean-François Trogrlic : 37 voix.

Responsabilités

Nicole Notat, secrétaire générale.

Jacky Bontems, secrétaire général-adjoint, politique organisationnelle, politique de développement, politique en direction des jeunes.

Jean-Marie Spaeth, trésorier confédéral, politique de santé, président de la Cnam. **Michel Caron**, secrétaire national, politique de la vie en société, des libertés et du cadre de vie, politique en direction des immigrés, politique de communication, *Syndicalisme hebdo*, *CFDT Magazine*, *la Revue*, internet. **Michel Jalmain**, secrétaire national, politique de l'action revendica-

national

Le congrès a procédé à l'élection du nouveau Bureau national.

Inscrits : 27 157 Votants : 26 575 Nuls : 979 Exprimés : 25 596

Nom-prénom Voix Âge Profession d'origine Fonction syndicale

Collège des Fédérations

BONNAND Robert	24 651	46	Ajusteur	Secrétaire général Mines-Métallurgie
LEPEU Philippe	24 238	45	Enseignant	Secrétaire général Enseignement et formation privés
TARDIVAUD Jean-Louis	24 194	47	Cadre	Secrétaire général Protection sociale-Travail-Emploi
GUENEGO Alexis	23 987	44	Technicien supérieur	Secrétaire général Interco
KHELIF Jacques	23 339	44	Technicien	Secrétaire général Chimie-Energie
PIECUCH Raymonde	22 638	52	Professeur	Secrétaire générale adjointe Educ. et rech. publiques
BEILLOUX Odile	20 339	47	Secrétaire	Secrétaire nationale Agroalimentaire
MURGIA Joseph	20 221	44	Maçon-coffreur	Secrétaire général Construction et Bois
CHEREQUE François	20 104	42	Éducateur spécialisé	Secrétaire général Santé-Sociaux
LIBOUTET Marie-Pierre	19 752	42	Cadre	Secrétaire générale Postes et Télécoms
BRUDEUX Nicole	18 469	43	Caissière	Secrétaire nationale Services
LE VELLY Jean-Pierre	18 113	48	Charpentier	Secrétaire général Éts et Arsenaux de l'État
BRULE Didier	16 997	44	Cadre assurances	Secrétaire général Services
RIVED Danièle	15 288	52	Directrice MJC	Secrétaire générale Communication Culture

Collège des Régions

GUIAVARCH Maryvonne	24 492	47	Employée Sécurité sociale	Secrétaire générale-adjointe Bretagne
LEDUC Jean-Paul	24 389	48	Dessinateur	Secrétaire général Pays-de-la-Loire
LEBOUEILLER Alain	24 356	44	Employé de bureau	Secrétaire général Haute-Normandie
BONNAND Gaby	23 734	46	Ajusteur-fraiseur	Secrétaire général Bretagne
PUJO Evelyne	23 397	49	Technicienne supérieure	Secrétaire générale Franche-Comté
LAREUR Françoise	20 654	37	Technicienne agricole	Secrétaire régionale Ile-de-France
PERRAULT Philippe	20 188	42	Formateur	Secrétaire général Nord-Pas-de-Calais
LOPEZ Gérard	20 102	50	Rééducateur	Secrétaire général Languedoc-Roussillon
GUTFREUND Jean-Paul	19 817	51	Instituteur	Secrétaire général Alsace
CAYZELLE Roger	19 525	51	Instituteur	Secrétaire général Lorraine
VANOYE Jean	18 916	55	Enseignant	Secrétaire général Rhône-Alpes
CID François	18 728	48	Employé	Secrétaire général Centre
GIL Alain	18 163	45	Employé de banque	Secrétaire général Ile-de-France

Collège présenté par le Bureau national sortant

THOMAS Annie	20 506	46	Inspectrice PTT	Secrétaire générale Uri Midi-Pyrénées
SPAETH Jean-Marie	20 467	53	Électronicien	Trésorier
TROGRIC Jean-François	20 231	50	Instituteur	Secrétaire national
NOTAT Nicole	19 927	51	Institutrice	Secrétaire générale
JALMAIN Michel	19 668	49	Dessinateur	Secrétaire national
TOULISSE Jean-Marie	19 226	51	Employé	Secrétaire général Uri Nord-Pas-de-Calais
BONTEMS Jacky	19 001	46	Technicien supérieur	Secrétaire général-adjoint
CARON Michel	18 653	49	Analyste	Secrétaire national
JOUAN Rémi	18 214	48	Cuisinier	Secrétaire général Fédération des Services

Quatrième collège (Union confédérale des ingénieurs et cadres)

PAULET Marie-Odile	20 533	52	Enseignante	Secrétaire générale
--------------------	--------	----	-------------	---------------------

Commission de suivi de la charte financière et informatique

Inscrits : 27 157;
votants, 24 010;
exprimés, 23 816.

Dans le collège des fédérations

Monique Marlin (FCE) 20 976, élue;
Martine Tissot (Hacuitex) 20 954, élue.

Dans le collège des unions régionales

Marie-Hélène Perez (Centre) 20 113, élue;
Dominique Sander (Nord-Pas-de-Calais) 19 845, élu.

Dans le collège des syndicats

Elisabeth Le Gac (Santé-Sociaux du Rhône) 19 457, élue;
Bruno Simon (Arsenal de Brest) 19 895, élu;
Jean-Luc Collin (Métallurgie Aube) 19 515, élu;
Bernard Aime (Services Sambre-Escaut) 19 631, élu;
Annick Abraham (Interco Var) 19 351, élue;
Ohan Toufanian (Banques Ile-de-France) 18 196, élu.

utive

tive, des relations professionnelles et syndicales, service juridique, représentant au bureau de l'Unedic. **Rémi Jouan**, secrétaire national, politique de la vie au travail, petites entreprises, politique en direction des handicapés. **Annie Thomas**, secrétaire nationale, politique de l'emploi-formation initiale et per-

manente et coordination de l'action contre l'exclusion, politique de formation syndicale, politique en direction des femmes. **Jean-Marie Toulisse**, secrétaire national, politique des relations extérieures, politique des retraites, prévoyance, famille, service analyse, recherche économique et sociale, pré-

sident du groupe CFDT au Conseil économique et social. **Jean-François Trogrlic**, secrétaire national, politique internationale, politique économique et sectorielle, de l'énergie, de la recherche et de l'environnement, politique en direction des Dom-Tom, président de l'Institut Belleville. ■

Derniers applaudissements bien mérités



merci à Jacques André, Jean-Louis Bauzon, Michel Régeureau, Jean-Michel Boullier, Patricia Galli, Joseph Le Corre, Bruno Lèchevin, Jacques Montandon, merci pour leur investissement au sein du Bureau national et leur dévouement à toute l'organisation. Merci à Marguerite Bertrand et à Jean-René Masson, qui quittent la Commission exécutive, où ils ont illustré de manière tellement vivante la diversité de nos cultures militantes. D'un côté, Marguerite, une salariée du Commerce d'une petite entreprise du Nord,

passée par la fédération des Services; de l'autre, Jean-René, un breton employé de l'hôpital public, passé par l'interpro puis la fédération de la Santé. Ils ont en commun de savoir vivre et faire vivre un syndicalisme jamais triste, aussi chaleureux qu'exigeant, aussi constructif que lucide. Marguerite, dans tes nouvelles activités de retraitée active, Jean-René, dans tes futures fonctions de diplomate d'un type nouveau, notre reconnaissance et notre amitié vous accompagnent sur les chemins que vous allez emprunter.» ■

Directeur de la publication :
Michel Jalmain

Rédaction
4, bd de la Villette
75955 Paris
Cedex 19
Tél.: 01.42.03.81.80
Fax: 01.40.18.79.21
Mel: hebdo@cfdt.fr

Directeur de la rédaction
Michel Caron
Rédactrice en chef
Béatrice Ouin
Rédacteurs
Claire Julliard
Luc Peillon
Isabelle Perrin
Philippe Réau
Gilbert Spiegel
Secrétaire de rédaction
Gilbert Spiegel
Maquette
Roland Cauro
Laëtitia Malaval
Photogravure
Syndicalisme Hebdo

Administration abonnements
CFDT-Presse
4, bd de la Villette
75955 Paris Cedex 19
Tél.: 01.42.03.81.29

Responsable
Claudine Roy

Abonnement
annuel: 370 F
étranger: 530 F
Chèque à l'ordre de CFDT-Presse
Pour toute correspondance joindre une étiquette d'envoi récente

N° CPPAP
718 D 73
ISSN: 00397741

Flashage et impression
Imprimeries Quebecor

10,00 F

Le nouveau Bureau national et la Commission exécutive élus, Nicole Notat a salué celles et ceux qui ont quitté leurs responsabilités depuis Montpellier ou à l'issue de ce 44^e congrès.

Ci-dessus, Marguerite Bertrand et Jean-René Masson, avec Nicole Notat. "Le Carnaval de Dunkerque" a clos en fanfare les travaux du congrès et fait danser les 2 200 délégués présents.

Toutes les photos de ce numéro sont de Christian Avril. Reproduction interdite.

